

## **Travaux préparatoires à la construction du Bâtiment de Soutien au Hall d'Expérience (BSHE) du Laser MégaJoue (LMJ) sur le centre du CESTA**

### Courrier explicatif

La procédure retenue pour cette présente consultation est la **procédure adaptée** (mapa), qui se déroulera comme suit :

### **Etape 1 : pré-sélection (phase actuelle)**

#### Habilitation

Le marché objet de cette présente consultation est un marché « Secret » au sens de l'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n°1300 sur la protection du secret de la défense nationale.

Ce marché donne accès à des informations et/ou supports classifiés (ISC) intéressant la défense nationale. Il ne nécessite pas la détention d'ISC « Secret » par le titulaire.

En conséquence, **afin de pouvoir soumissionner à cette consultation et avoir accès au DCE, vous devez transmettre via PLACE, avant le 23 octobre 2025 12h00 :**

soit une attestation d'habilitation DGA en cours de validité, accompagnée d'une attestation de non changement (fait et droit) éditée par la personne morale candidate, de puis sa dernière habilitation,

soit un dossier complet de demande d'habilitation (pour tout renseignement contacter l'OS centre CESTA Monsieur KIESSER Tél : 0557044000 en lui précisant la référence du dossier suivante N° B24-08577).

Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché.

#### Engagement DR

Afin de protéger la confidentialité de certaines informations, les documents « Diffusion Restreinte » (DR) du DCE seront mis à disposition des seuls soumissionnaires habilités (ou habilitation en cours) ayant remis au CEA **l'engagement DR du soumissionnaire signé (disponible sur PLACE dans l'onglet « autres pièces téléchargeables ») au plus tard le 23 octobre 2025 à 12h00.**

### **Etape 2 : Publication du DCE**

Le DCE sera transmis au plus tard le 5 novembre 2025, aux seuls soumissionnaires ayant remis dans les délais leur attestation d'habilitation ou dossier de demande d'habilitation, accompagné l'engagement DR signé.

Le mot de passe permettant d'accéder à ces documents sera transmis séparément par courrier recommandé avec avis de réception.

**Interlocuteurs CEA :**

Madame Kenza BOUFRAH (kenza.boufrah@cea.fr)

Monsieur Arnaud PERRIN (arnaud.perrin2@cea.fr)